



Aktioun Päiperlek : Hei gött méi spéit geméint !



Bei naturnaher Gestaltung wird auf gärtnerisch angelegten Grünflächen im Siedlungsbereich ein natürliches Pflanzenwachstum zugelassen. Dazu gehört, dass sich die Flächen im Laufe der Saison entwickeln, wie wir das in einer traditionellen Kulturlandschaft kennen. Gepflegt wird dennoch bei der naturnahen Gestaltung; die Eingriffe sind jedoch sanft und berücksichtigen die natürliche Ausbreitung der Pflanzen. Deswegen wird später gemäht, auf mineralische Düngemittel und Pestizide verzichtet und langlebige und pflegeleichte Pflanzen bevorzugt.



Staudenbeete, Blumenwiesen oder Hecken – jedes Element hat einen besonderen naturnahen Charakter. Die Anlagen entwickeln sich mit der Zeit und entfalten eine eigene Dynamik. Dadurch verändert sich das Erscheinungsbild auf natürliche Weise im Laufe des Jahres. Ziel der naturnahen Gestaltung ist es, die Artenvielfalt der Natur im Siedlungsbereich zu steigern und gleichzeitig eine einfache und kostengünstige Anlage und Pflege zu erlauben. Schmetterlinge, Bienen, Vögel und heimische Wildpflanzen werden durch diese naturnahen Lebensräume gefördert für ein freudiges Miteinander von Mensch und Natur. Insbesondere Bestäuber und Insekten, deren Populationen stetig abnehmen, finden auf diesen Flächen Nahrung. Von ihnen ernähren sich wiederum z. B. Vögel und Fledermäuse. Naturnahe Grünflächen mit entsprechender Pflege sind Grundlage für unterschiedliche Nahrungsketten und tragen zum Erhalt der Biodiversität bei.

Weitere Informationen auf [sicona.lu](https://www.sicona.lu)

Das Naturschutzsyndikat SICONA besteht derzeit aus 43 Mitgliedsgemeinden im Südwesten und Zentrum Luxemburgs. Ziel von SICONA ist die Erhaltung der heimischen Artenvielfalt und der naturnahen Lebensräume. Neben Landschaftspflegearbeiten ist die Wiederherstellung von Lebensräumen ein Schwerpunkt der Arbeit von SICONA.

12, rue de Capellen L-8393 Olm - T: 26 30 36 25 - E: administration@sicona.lu

MOTOCROSS 1 MAI 2025

MX CLUB
KOPSTAL-BRIDEL

Championnat National

Koplescht
Briddel

59ème Motocross organisé par le Motoclub Kopstal-Bridel sous
le patronage de la Commune de Kopstal-Bridel

televie
Trophée Wagner Paul

Lieu: Bei den 5 Buchen

KOPSTAL

Entrée 10€

Enfants < 15 gratuit

Spectacle assuré de 10hr00-17hr30



LANG FRÈRES
optique - photocopie - photocopies

MOTO LUX

MONSTER
ENERGY

TC
MOTOSPORT

LFR
MOBILITY

M-Brokers

CARROSSERIE
DE COCK

RESTAURANT - PIZZERIA
BACCHUS

BB
BINSFELD & BINTENER
LE SPÉCIALISTE DU PARACHÈVEMENT

MAACH-ET-SELWER
ATELIER

ERIC THILL
ASSURANCES

Walux
Bioenergy

Cup RE/MAX SWEET HOME



TOURNOI DES JEUNES



9 MAI 2025

Bambinis U7 / Pupilles U9 / Poussins U11 / Minimes U13

VEUILLEZ INDIQUER VOTRE PRÉSENCE EN ENVOYANT VOTRE
FICHE D'INSCRIPTION PAR COURRIEL JUSQU'AU 1ER FÉVRIER
2025 À L'ADRESSE SUIVANTE :

FCKOPSTAL33JEUNES@GMAIL.COM



**Stade de Kopstal
54 rue de Mersch L-8181 Kopstal**



JOBS ETUDIANTS

TRAVAUX ADMINISTRATIFS OU MANUELS AU PROFIT DES
SERVICES COMMUNAUX



PÉRIODES (AU CHOIX) ET HORAIRES

- 1^{ère} période : du 21 juillet au 1^{er} août 2025
- 2^e période : du 4 au 14 août 2025
- 3^e période : du 18 au 29 août 2025
- 4^e période : du 1^{er} au 12 septembre 2025
- Horaires : du lundi au vendredi de 7h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- 3 postes par période disponibles
- il s'agira principalement de travaux manuels au service technique communal

CONDITIONS D'ADMISSION

- être résident de la Commune de Kopstal
 - avoir 16 ans au moins et 27 ans au plus
 - poursuivre des études secondaires ou supérieures
 - pour deux postes, la priorité sera accordée, si possible, aux candidats à besoins spécifiques
-  Priorité sera accordée aux jeunes n'ayant pas encore été engagés par la Commune de Kopstal durant les années précédentes.

CANDIDATURES

- Les candidatures doivent comprendre une lettre de motivation indiquant la/les période(s) d'engagement souhaitée(s), un CV et un certificat de scolarité. Les documents annexés doivent être des copies ou scans, nous n'acceptons pas de photos.
- Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en considération.
- Les candidatures sont à adresser **pour le 2 mai 2025** au plus tard à l'

ADMINISTRATION COMMUNALE DE KOPSTAL - SERVICE DU PERSONNEL
28, RUE DE SAEUL L-8189 KOPSTAL • FACTURATION@KOPSTAL.LU



JOBS ETUDIANTS

DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS « VAKANZ DOHEEM » À LA
MAISON RELAIS DE BRIDEL



PÉRIODES (AU CHOIX) ET HORAIRES

- 1^{ère} période : du 21 juillet au 8 août 2025 (5 postes disponibles)
- 2^e période : du 11 au 29 août 2025 (3 postes disponibles)
- 3^e période : du 1^{er} au 12 septembre 2025 (3 postes disponibles)
- Horaires : du lundi au vendredi, 8 heures consécutives à prester entre 8h00 et 18h00, (repas à midi assuré), l'horaire précis sera défini selon les besoins du service par les responsables de la Maison Relais quelques jours avant la période concernée.

CONDITIONS D'ADMISSION

- être résident de la Commune de Kopstal
- avoir 18 ans au moins et 27 ans au plus
- poursuivre des études secondaires ou supérieures
- être détenteur d'un brevet « animateur A »

CANDIDATURES

- Les candidatures doivent comprendre une lettre de motivation indiquant la/les période(s) d'engagement souhaitée(s), un CV et un certificat de scolarité. Les documents annexés doivent être des copies ou scans, nous n'acceptons pas de photos.
- Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en considération.
- Les candidatures sont à adresser **pour le 2 mai 2025** au plus tard à l'

ADMINISTRATION COMMUNALE DE KOPSTAL - SERVICE DU PERSONNEL
28, RUE DE SAEUL L-8189 KOPSTAL • FACTURATION@KOPSTAL.LU



Gemeng
Koplescht

KOPSTAL - JAZZ - SESSIONS

carte blanche à

JEAN-JACQUES MAILLIET



Entrance fee : 15 €



Kulturhaus Kopstal
6, rue de Mersch L- 8181 Kopstal



public transport: bus stop "Bréck"
RGTR lines 824, 850, 901, 902, 903, 911 and 921

© Post Luxembourg / claudepiscitelli



Mois du Don 2025

Aidez-nous à aider !

Du 30 mars au 30 avril, la Croix-Rouge luxembourgeoise lance le traditionnel Mois du Don, événement phare lors duquel des centaines de bénévoles se mobilisent pour collecter des dons.

Ces dernières années n'ont pas été calmes. Les crises se succèdent à un rythme effréné. Alors que le recul de la pandémie permettait d'espérer une accalmie sur le front social et sanitaire, le conflit en Ukraine ou encore le tremblement de terre en Turquie et en Syrie a précipité des millions de personnes sur les routes, loin de chez elles.

Les conséquences de ces crises touchent également notre pays. La hausse des prix de l'énergie et des produits de première nécessité met en danger le budget des personnes fragiles, rendant l'aide de la Croix-Rouge luxembourgeoise vitale pour des milliers de personnes vulnérables.

Le Mois du Don est une action solidaire de collecte de dons, fondamentale pour permettre à la Croix-Rouge luxembourgeoise de poursuivre son travail, d'apporter de l'aide à ceux qui en ont besoin. En 2025, les besoins restent très élevés et vous pouvez aider, quel que soit le montant de votre don. **Chaque don compte !**

Pendant tout le mois d'avril, la Section locale Kopstal-Bridel de la Croix-Rouge se mobilisera dans votre commune pour soutenir les activités de la Croix-Rouge luxembourgeoise.

« Le Mois du Don nous permettra de soutenir l'action de la Croix-Rouge envers les jeunes au Luxembourg qui sont nombreux à se sentir isolés et ont besoin d'un soutien psychologique, ou envers les ménages modestes impactés par l'inflation » souligne Joëlle, présidente de la Section locale de Kopstal-Bridel. « Nous remercions de tout cœur les bénévoles qui nous soutiennent au niveau local et tous nos fidèles donateurs qui font preuve de générosité. Cela nous permet de poursuivre notre action et d'apporter du réconfort à ceux qui en ont besoin ! »

Comment soutenir la Croix-Rouge pendant le Mois du Don ?

Vous avez différentes possibilités de montrer votre solidarité pendant le Mois du Don en faisant un don :

- Lorsque la Section locale de votre commune déposera un avis de passage
- Par virement au BGL BNP Paribas IBAN LU27 0030 0141 2190 0000 (compte section locale ; communication : Mois du Don 2025)
- Par PayConiq ----->
- Par carte bancaire sur www.croix-rouge.lu
- Par téléphone en appelant le 2755



AGO 2024

Le comité de la section locale:
Joëlle Stein, présidente
Trace Wagner, trésorière
Anne Fandel-Thoma, secrétaire
Juliane Bintener-Ewen
Florent Claudy
Simone De Bourcy-Hedo
Ginette Ludwig-Neumann
Léonie Reuter-Holdingner

Pendant le Mois du Don, vous recevrez un avis de passage personnalisé desquêteurs de votre section locale avec les informations utiles pour effectuer votre don. En outre, le Mois du Don sera visible dans divers médias et sur les réseaux sociaux avec toujours la possibilité de faire un don. Ouvrez l'œil et montrez votre solidarité !

Nous comptons sur vous! MERCI.

Votre section locale Kopstal-Bridel www.croixrouge-kobri.lu

GEMENGEKALENNER

ABRËLL 2025

20 - Sonndeg

Feierdag - Ouschtersonndeg

21 - Méindeg

Feierdag - Ouschterméinden

17 - Donneschdes

Bicherbus · 10h00 - 10h45 · Parking Wirtspesch, Kopstal

23 - Mëttwoch

KoBri Maart · 15h00 - 19h00 · Parvis vun der Briddeler Kierch

Jazz Concert · 20h · Jean-Jacques Maillet · Kulturhaus

MEE 2025

01 - Donneschdes

Feierdag - 1. Mee

Motocross National · Bei de 5 Buchen, Kopstal

07 - Mëttwoch

KoBri Maart · 15h00 - 19h00 · Parvis vun der Briddeler Kierch

08 - Mëttwoch

Bicherbus · 10h00 - 10h45 · Parking Wirtspesch, Kopstal

09 - Donneschdes

Feierdag - Europadag

FC Kopstal 33 · Tournoi des Jeunes · Terrain de football

22-23 - Mëttwoch & Donneschdes

Schoulsportsdag

22 - Mëttwoch

Jazz Concert · 20h · Claire Parsons · Kulturhaus

28 - Donneschdes

Feierdag - Christi Himmelfahrt

CONTACTS

SERVICE COMMUNICATION & RELATIONS PUBLIQUES

28, rue de Saeul · L-8189 Kopstal

Tél. : 27 3 27 - 302 | - 306 | - 307

E-mail : communication@kopstal.lu

BIERGERZENTER

1-3, rue Nicolas Goedert · L-8133 Bridel

Tél. : 27 3 27 - 222

E-mail : population@kopstal.lu

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi

7h30-12h00 et 13h00-16h00



AVIS INFORMEL EN MATIÈRE D'URBANISME

En date du 2 avril 2025, le conseil communal de Kopstal statue sur l'adoption du projet de refonte du PAG.

En cas de vote positif, la décision sera publiée par voie d'affiches au Raider et sur le site web communal le 9 avril 2025 et jusqu'au 24 avril 2025 inclus, et notifiée par lettre recommandée avec avis de réception aux personnes ayant introduit une réclamation écrite.

Sous peine de forclusion, les éventuelles réclamations **doivent être adressées au ministre des Affaires intérieures** dans **les quinze jours** suivant soit la notification, soit l'affichage, en fonction du type de réclamation.

Pour plus de détails : voir articles 14, 15 et 16 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain.



KlimaPakt
Meng Gemeng engagéiert sech fir d'Klima

NaturPakt
Meng Gemeng engagéiert sech fir d'Natur



PacteLogement
Meng Gemeng engagéiert sech fir bezuelbare Wunnengsbau

